

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Communication Visuelle		
Orientation	Design Graphique		
Intitulé du module	Semaines blocs III		
Code	2CVdg12		DCV303143F18
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 3		
Crédits ECTS	6		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module, qui s'articule en deux unités d'enseignement, permet l'acquisition de compétences artistiques, méthodologiques et techniques en design graphique. Il offre à l'étudiant-e des compétences élevées lui permettant de concevoir et réaliser des projets dans ce domaine.</p> <p>a) SB Graphisme en mouvement: le cours doit permettre à l'étudiant-e d'approfondir ses compétences artistiques, méthodologiques et techniques dans le domaine du graphisme en mouvement. Il vise à renforcer son aptitude à respecter un cahier des charges communicationnel et/ou technique en matière de graphisme animé.</p> <p>b) SB Création: confrontation à une démarche originale, réalisation d'un projet sur une période d'une semaine. Edition/réalisation/présentation et défense devant un public d'un projet composé d'éléments formels et conceptuels.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) SB Graphisme en mouvement (3 interventions de 4 périodes & 1 semaine bloc): le cours propose aux étudiant-e-s de développer un projet à partir d'un contenu donné. Chaque étudiant-e, en accord avec l'enseignant-e, définit un contexte d'intervention particulier. Le cours, essentiellement pratique, se compose de consultations et de séminaires réunissant l'ensemble des étudiant-e-s, et aborde les divers aspects liés à la conception, la production et la réalisation d'un projet complexe.</p> <p>b) SB Création (1 semaine bloc): le cours, essentiellement pratique, propose aux étudiant-e-s de réaliser un processus complet de création de design graphique sous la conduite de l'enseignant-e. Il leur permet également d'aborder des questions liées à la présentation et la défense de leur travail.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
Enseignants	<p>a) Vincent Jacquier b) Guy Meldem</p>

Responsable du module	Angelo Benedetto		
Descriptif validé le	3 septembre 2018	par	Angelo Benedetto